

les plus sages et les plus expérimentés de perdre des malades auxquels ils avaient pratiqué les opérations les plus innocentes, ou des malades qui subissaient des opérations que ces mêmes chirurgiens avaient toujours vu suivies de succès. C'est souvent au moment où nous avons le plus à nous louer de notre manière d'agir, au moment où nous nous félicitons le plus de nos succès, que nous voyons la nature nous contredire par un insuccès inopiné. Nous ne saurions donc être trop réservés sur notre pronostic de l'état futur des maladies relativement aux opérations que nous pratiquons. Mais nous avons aussi à considérer l'état futur des maladies quant à elles-mêmes, pour savoir s'il faut ou s'il ne faut pas pratiquer une opération. La chirurgie opérante est la plus facile; mais elle constitue le manœuvre et non le chirurgien. Si, dans un grand nombre de circonstances, celui-ci doit, sans balancer, proposer une opération, il doit aussi, dans une foule d'autres cas, guérir sans opérations. C'est là le difficile de la chirurgie: aussi est-ce son beau côté, et celui dont on n'approche qu'à la fin d'une longue pratique. Le pronostic du chirurgien parvenu à atteindre ce but le place au premier rang des hommes de l'art. Pour bien juger de l'état futur des maladies, il faut pouvoir se prononcer sur le temps nécessaire à la guérison, sur sa durée, et sur les conséquences de l'opération ou du traitement sans opération, circonstances sur lesquelles des opinions ne peuvent être émises, et qui toutes exigent une grande habileté de la part du chirurgien.

TROISIÈME PARTIE.

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

La Thérapeutique est la partie de la science médicale qui a pour but le traitement des maladies.

On conçoit dès lors combien son étude est vaste, puisqu'elle s'applique à toutes les maladies qui font le domaine de la médecine et de la chirurgie. Aussi, pour rendre cette étude plus facile, est-on dans l'usage de la diviser en deux classes: la thérapeutique médicale et la thérapeutique chirurgicale. La première comprend l'étude de tous les moyens thérapeutiques internes ou médicamenteux; la seconde comprend l'étude de tous les moyens thérapeutiques externes ou manuels, c'est-à-dire qui, par leur application à la surface des corps, exigent une opération quelconque. Ceux-ci doivent seuls nous occuper. Parmi eux, les uns, applicables à diverses parties du corps, peuvent être soumis à des règles générales; tandis que les autres, applicables toujours aux mêmes parties, sont soumis à des règles spéciales: de là une nouvelle distinction de la thérapeutique en générale et en spéciale.

Nous allons traiter ici de la première, et nous étudierons la seconde en même temps que la maladie à laquelle elle appartient.

La thérapeutique générale s'occupe des *indications* et des *moyens thérapeutiques*.

L'indication thérapeutique est la réunion des circonstances qui fixent le jugement de l'homme de l'art sur le mode de traitement qu'il doit suivre.

Le moyen thérapeutique est le médicament employé d'après l'indication.